



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
État de Vaud

Le Canton de Vaud renforce son soutien au sport d'élite et à la relève

Le sport d'élite occupe une place centrale dans le canton tant par son rayonnement que par son rôle structurant pour l'ensemble du système sportif. Réunis hier soir à Cheseaux, les clubs vaudois de l'élite en sports collectifs, les centres régionaux de performance ainsi que la Fondation d'Aide aux Sportifs Vaudois, Vaud Générations Champions et le Centre Sport Études Lausanne ont découvert les nouvelles mesures de soutien décidées par le Conseil d'Etat vaudois et mises en œuvre par le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS). Dotées d'une enveloppe de 4,2 millions de francs en 2026, ces mesures, initiées dans le cadre de l'acceptation par le Parlement du Contre-projet « Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse ! », visent à renforcer durablement l'accompagnement du sport d'élite et de la relève dans le canton de Vaud.

Porté par des clubs performants, des athlètes de haut niveau et un réseau d'acteurs engagés, le sport d'élite vaudois contribue à l'attractivité du canton et à la promotion des valeurs sportives. Source d'inspiration pour la jeunesse vaudoise en général, il contribue également au sain développement des jeunes athlètes. Dans un environnement toujours plus exigeant et compétitif, le soutien de l'Etat constitue un levier essentiel pour garantir des conditions cadres favorables à la performance, au développement des athlètes et à la pérennité des structures qui font face à de très nombreux défis organisationnels et financiers.

Une mise en application rapide et concrète du contre-projet

« Suite à la validation du contre-projet par le Grand Conseil en juin 2025, je suis ravie de pouvoir annoncer la mise à disposition rapide des premiers soutiens financiers à destination des acteurs du sport d'élite et de la relève vaudois pour un montant de 4,2 millions de francs. Le Canton apporte ainsi une aide ciblée et concrète pour soutenir ces structures qui font face à de multiples défis. » se réjouit Christelle Luisier Brodard, cheffe du Département des finances, du territoire et du sport (DFTS) auquel est rattaché le SEPS.

Ces mesures constituent une étape concrète de la mise en œuvre du contre-projet à

l'initiative populaire « *Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse !* » validé en juin 2025 par le Grand Conseil. D'autres actions prévues seront progressivement déployées et annoncées au cours des prochains mois.

Un soutien aux clubs d'élite

Dès cet été, les clubs vaudois de l'élite (clubs évoluant dans les plus hautes ligues de Suisse) pourront bénéficier d'un soutien financier conformément à la mesure 29 du contre-projet. Ces soutiens dépendront, entre autres, de la capacité des clubs à intégrer des athlètes ayant réalisé leur formation sportive dans le canton et à professionnaliser leur encadrement administratif.

En 2026, 37 clubs pourront bénéficier d'une aide cantonale à hauteur de 1,5 million de francs. Ce soutien permettra également de renforcer les collaborations entre le canton et ses clubs phares notamment dans des projets de sensibilisation et de prévention ainsi que pour la valorisation du sport associatif.

Un dispositif renforcé pour la relève et l'encadrement

Dans le cadre de sa politique de soutien à la relève sportive, le Canton de Vaud entend renforcer les structures de formation et favoriser la professionnalisation de l'encadrement sportif par deux actions fortes :

- Le soutien aux centres régionaux de performance (CRP)
- Le renforcement de la professionnalisation des entraîneurs et entraîneuses

Cette mesure du contre-projet (n°23) permettra ainsi de consolider les filières de la promotion de la relève sur l'ensemble du territoire cantonal. En 2026, une enveloppe de 1,4 million est prévue dans le cadre de cette action.

Un soutien ciblé pour les athlètes vaudois

L'Etat de Vaud accroît également son soutien à l'accompagnement des athlètes d'élite du canton (mesure 26) au travers d'un mandat supplémentaire octroyé à l'**Association Vaud Générations Champions**, acteur clé du soutien des athlètes vaudois. Par ses actions, l'association contribue à développer des synergies avec la relève et les écoles vaudoises, à accroître la visibilité des sportives et sportifs et à les accompagner dans leur parcours professionnel. L'Etat de Vaud soutient désormais cette entité à hauteur de 650'000 francs.

En complémentarité de ces mesures, le Canton de Vaud apporte une contribution financière de 350'000 francs à la **Fondation d'aide aux sportifs vaudois** (FASV). Il accorde également un soutien de 275'000 francs à la Fondation «**Centre Sport-Études Lausanne**» (CSEL) afin d'offrir aux jeunes talents des conditions favorisant leur épanouissement personnel ainsi que leur réussite sportive, scolaire et professionnelle.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 juin 2026

DFTS, Christelle Luisier Brodard, conseillère d'Etat, 021 316 45 14

DFTS, Cédric Bovey, chef de service, Service de l'éducation physique et du sport, 021 316 39
30

Annexe :- Contre-projet « Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse ! »

<https://www.vd.ch/sport-de-performance>